



# Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026

Bilan intermédiaire

Le Règlement scolaire de l'école primaire de la Ville de Fribourg du 30 mai 2018 (ci-après: RSVF) stipule qu'un Plan directeur des infrastructures scolaires (ci-après : PD InfraS) est présenté au Conseil général au début de chaque législature (art. 21) et qu'une réactualisation est établie et présentée au Conseil général lors du bilan de mi-législature (art. 22). Le dernier Plan directeur des infrastructures scolaires (2021-2026) a été adopté par le Conseil communal en séance du 20 septembre 2022 et le Conseil général en a pris acte lors de sa séance du 10 octobre 2022. Il faisait suite au Plan directeur de 2010 mis à jour en 2013 puis à celui de 2018. Le présent document se cale sur le rythme demandé par le RSVF, il est donc présenté seulement une année après le dernier PD InfraS. Tous les thèmes font actuellement l'objet d'études approfondies. Ce document présente l'état des lieux des avancements, selon les décisions prises par le Conseil communal.

Le PD InfraS englobe aussi l'ensemble des cycles d'orientation de la Ville de Fribourg. Une étroite collaboration existe avec l'Association des communes du cycle d'orientation de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (ci-après : la COSAHL) pour les besoins des cycles d'orientation francophone et alémanique sur le territoire du district de la Sarine.

Le bilan de mi-législature du PD InfraS a été élaboré par le Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (ci-après : EECS) appuyé par un comité technique composé de membres du Service urbanisme et architecture (ci-après : UA). Deux groupes de travail se sont partagés les thématiques à approfondir que constituaient les cycles d'orientation et les salles de sport ainsi que la méthodologie employée pour la projection des effectifs scolaires et de l'Accueil extrascolaire. Il a été validé par le Conseil communal en date du 26 septembre 2023.

Depuis le PD InfraS 2021-2026, certains points ont fait l'objet d'une attention particulière :

- Les écoles primaires du Bourg et de la Neuveville ont fusionné en 2022, faute d'effectifs suffisants à la Neuveville pour maintenir un établissement scolaire autonome. A la rentrée 2023-2024, une nouvelle organisation a été décidée par la DFAC et induit un déplacement d'enfants entre les deux quartiers, ainsi qu'une nouvelle organisation des deux accueils extrascolaires concernés.
- Une nouvelle méthode pour la planification des effectifs est en cours d'élaboration par les Services UA et EECS. Elle permettra à terme une meilleure prévision des besoins par quartier.
- L'augmentation importante depuis plusieurs années de la fréquentation des accueils extrascolaires a mené le Conseil communal à porter sa réflexion sur le long terme. Dorénavant, il intègre dans sa planification un taux de fréquentation entre 50 et 70% selon les quartiers.
- Le Conseil communal a également intégré, au budget 2024, plusieurs études pour des rénovations et planifications de sites. Ces études permettront d'étayer les analyses et de prendre les décisions qui s'imposent sur des bases solides.



# Table des matières

1. Contexte.....	4
2. Etat des lieux à la rentrée scolaire 2023-2024 .....	4
2.1 Etat des lieux des effectifs scolaires (classes enfantines et primaires) .....	4
2.2 Etat des lieux de la fréquentation de l'Accueil extrascolaire.....	4
2.3 Etat des lieux des effectifs scolaires secondaires .....	5
3. Projections démographiques .....	6
4. Etudes et planifications en cours.....	8
4.1 Ecoles primaires.....	8
4.2 Accueil extrascolaire (AES).....	9
4.3 Cycles d'orientation .....	13
4.4 Salles de sport.....	15
5. Conclusion.....	15

## 1. CONTEXTE

Le plan directeur des infrastructures scolaires est le principal instrument du Conseil communal pour piloter la planification des infrastructures scolaires. Il énonce une orientation générale permettant de fixer des priorités. Il est coordonné avec la planification politique générale, le programme de législature et le plan financier.

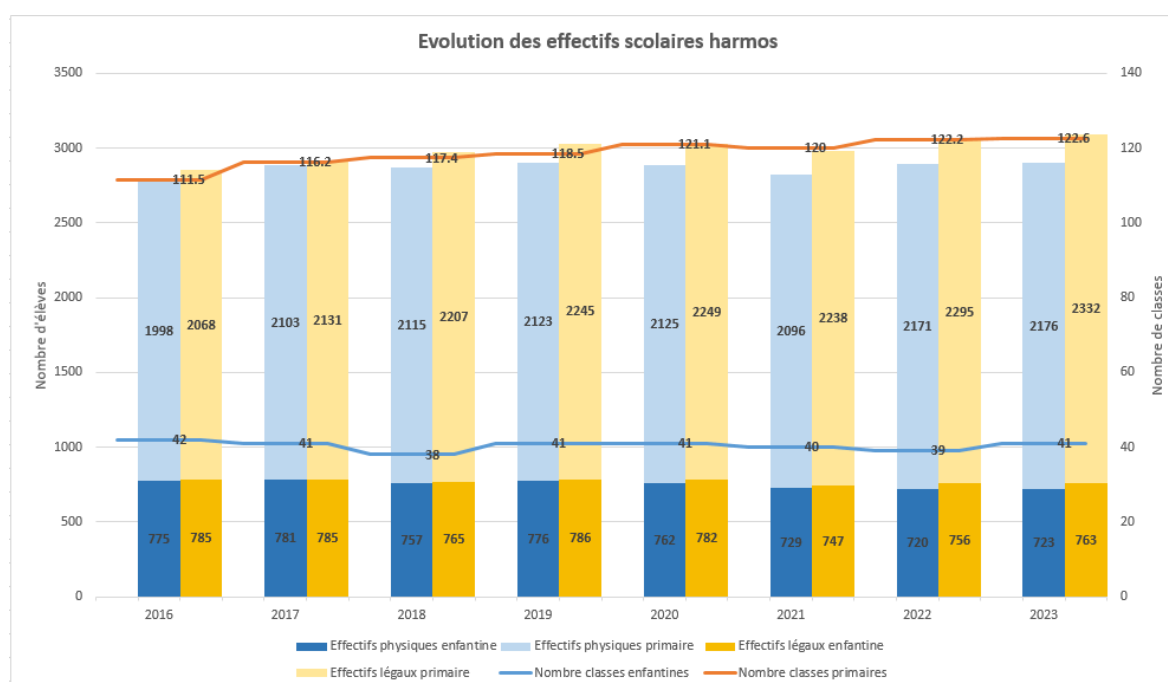
Le bilan de mi-législature permet d'actualiser le Plan directeur et d'informer le Conseil général sur les études en cours et les priorités du Conseil communal en fonction des besoins identifiés.

## 2. ETAT DES LIEUX A LA RENTREE SCOLAIRE 2023-2024

Pour un état des lieux détaillé de l'évolution des effectifs entre 2016 et 2022, il est renvoyé au Plan directeur des infrastructures scolaires 2021-2026.

### 2.1 Etat des lieux des effectifs scolaires (classes enfantines et primaires)

A la rentrée scolaire 2023-2024, la Ville de Fribourg a ouvert 2 nouvelles classes enfantines et 0.4 classe primaire.

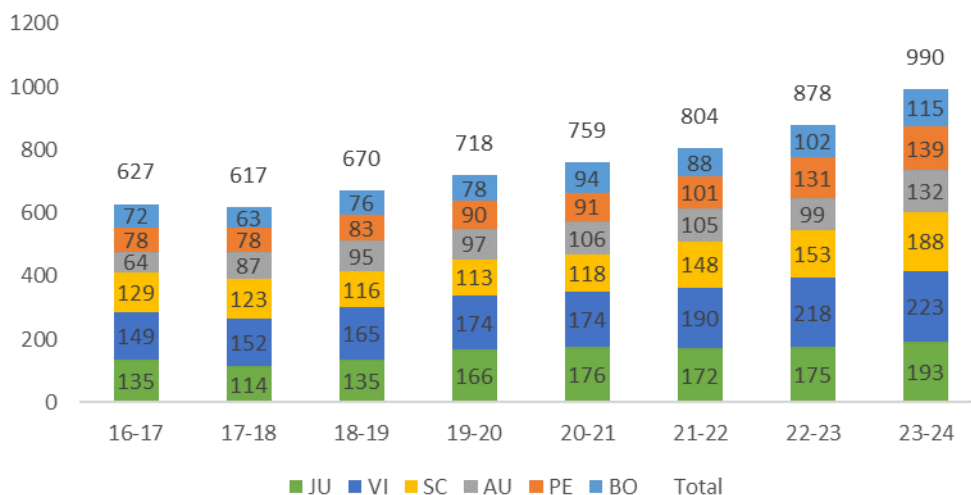


### 2.2 Etat des lieux de la fréquentation de l'Accueil extrascolaire

La tendance à la hausse constatée ces dernières années se poursuit de manière notable. De plus en plus de familles ont recours à l'Accueil extrascolaire.

Le nombre d'enfants inscrits pour la rentrée scolaire 2023/2024 est 57.9% plus élevé qu'en 2016/2017 et 12.8% par rapport à 2022/2023. Le nombre d'unités demandées s'élève à 4'961 contre 4'298 à la rentrée 2022/2023 (+15.4%).

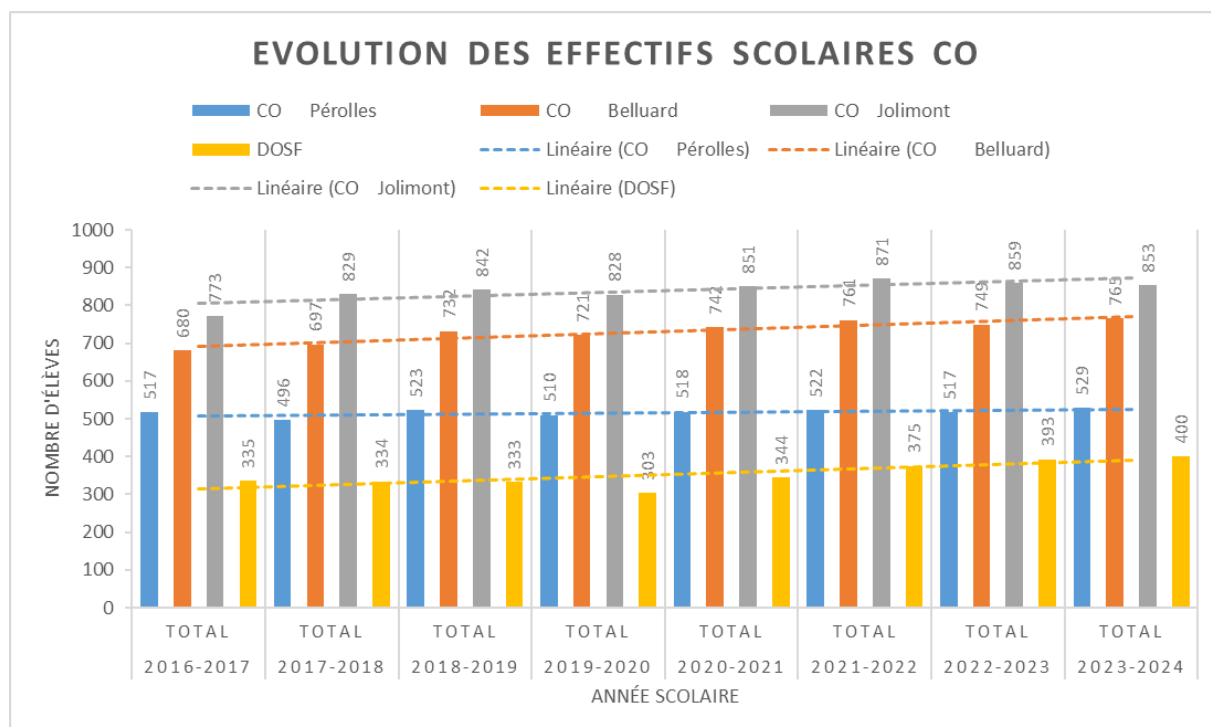
## Evolution inscriptions à l'AES



Légende : JU = Jura ; VI = Vignettaz ; SC = Schoenberg ; AU = Auge-Bourg-Neuveville ; PE = Pérolles ; BO = Bourg-Neuveville

## 2.3 Etat des lieux des effectifs scolaires secondaires

Une légère baisse des effectifs physiques est à souligner sur les trois dernières années scolaires pour le CO de Jolimont. L'inverse est constaté pour la DOSF avec une année record en 2023-2024. Le CO du Belluard connaît également son plus haut pic de fréquentation avec 765 élèves physiques<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Les statistiques officielles ne sont disponibles chaque année qu'au 15 novembre. Les effectifs présentés de l'année 2016-2017 à 2022-2023 se basent sur les chiffres au 15 novembre.

### **3. PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES**

Aujourd'hui, la Ville est en mesure d'estimer correctement le nombre global d'élèves sur le court terme. En effet, pour les classes 1-2H (EE) et 3-8H (EP), l'outil de planification actuel du Service de l'enfance, des écoles et de la cohésion sociale (tableau des effectifs au format Excel) projette avec une marge d'erreur acceptable l'évolution des effectifs scolaires sur un horizon de quatre ans.

Au-delà de 4 ans, pour calculer le nombre d'élèves sur le moyen et long terme (5 à 10 ans, 10 ans et plus), l'outil de planification est dépendant d'une estimation liée à l'évolution projetée de l'occupation et de la construction de logements en ville. Jusqu'en 2019, cette donnée était basée sur le calendrier des étapes de réalisation des PAD inscrits au Plan d'affectation des zones. Ce calendrier traduisait la construction prévue de nouveaux logements en nombre de nouveaux habitants et de nouveaux élèves (7.35 élèves pour 100 nouveaux habitants). Mais les nombreux aléas inhérents à la procédure des PAD et aux permis de construire ont rendu le calendrier trop peu fiable sur le moyen et long terme.

L'outil de planification des écoles doit aujourd'hui intégrer une nouvelle méthode plus fiable pour estimer le nombre futur des effectifs scolaires. En 2023, deux mandataires externes ont proposé des pistes pour développer cette nouvelle méthode.

#### **Expertises menées**

Le mandataire Microgis (2022-2023) a produit une analyse générale de la démographie et de l'évolution des élèves du secondaire (CO) et des séniors pour le district, la ville et ses quartiers. Cette analyse générale à une échelle « macro » se base sur les tendances historiques dans la population et sur des hypothèses d'évolution future. Convenable, cette méthode n'est toutefois pas assez fine pour servir les besoins de la planification scolaire de la ville.

Le mandat CBRE, pour un diagnostic approfondi de la population et de son parc de logement, a été réalisé dans le cadre de l'élaboration d'une politique de l'habitat et du logement. Ce mandat a produit d'excellentes analyses qui peuvent servir directement la planification scolaire. Tout récemment, le même mandataire s'est penché sur les résultats de ce diagnostic pour les replacer dans le contexte d'une simulation habitat-habitant destinée à calculer le nombre de nouveaux enfants qu'accueillera la ville d'ici 2040.

Récemment, l'État de Fribourg a informé la Ville de Fribourg qu'il envisageait de lancer un mandat d'analyse pour poser les bases de la réflexion sur les besoins en places d'accueil extrascolaire et préscolaire au niveau cantonal. Les résultats de ce mandat pourront servir à la Ville pour qu'elle puisse aussi mieux renseigner cet aspect de sa planification.

#### **La nouvelle méthode**

La méthode classique des cohortes qui calcule l'évolution des enclassements (enfants actuellement en classe) n'est pas remise en question car elle est complémentaire à la nouvelle méthode. En effet, cette dernière estime les nouveaux enfants « potentiels » à moyen et long termes issus des futurs développements immobiliers. Ses résultats se greffent ensuite à ceux produits par la méthode de calcul des cohortes.

L'approche de la nouvelle méthode change par rapport au tableau des PAD utilisé dans le passé car le travail se fait en deux temps : analyse puis projection. Il s'agit ainsi de développer un outil de simulation « habitat - habitant » qui permet :

- de varier les indicateurs et hypothèses sur la population et le parc de logement
- de projeter l'évolution démographique à l'échelle du quartier

Les éléments clés de la nouvelle méthodologie sont :

- Utilisation des quartiers comme échelle d'analyse et comme cadre de référence s'emboîtant dans les sous-cercles scolaires
- Examen des tendances historiques de la population
- Observation périodique des quartiers pour une connaissance qualitative et quantitative fine de leur dynamique
- Analyse de la structure du parc de logement
- Suivi régulier des permis de construire des projets de logements neufs et estimation du taux d'emménagement

### **Prochaines étapes**

Aujourd'hui, les services de la Ville sont dans une bonne posture pour construire un tel outil. La plupart des données de base existent déjà ; d'autres, moins importantes, demanderaient de collaborer avec des services de l'État (Impôts, Statistiques, Population) et avec l'observatoire du logement et immobilier (loyers).

Certains projets immobiliers, et tout particulièrement ceux liés à des PAD, auront une forte influence sur la dynamique démographique du quartier dans lequel ils se réaliseront. Afin de bien en prévoir l'impact sur les effectifs scolaires, ces projets doivent fixer très tôt leur programme (et s'y tenir) pour que la planification scolaire puisse s'en servir.

Dans l'immédiat (restant de la législature), il faut réaliser une analyse fine des quartiers sous l'angle de la planification scolaire. Dès le début, il s'agit aussi d'établir correctement les bases méthodologiques qui permettront de réaliser ces analyses de manière régulière. Le mandat d'expert réalisé dans le cadre de l'élaboration de la politique de l'habitat et du logement a déjà posé une grande partie des bases du travail d'analyse.

L'étape de la projection suivra peu après cette analyse, le temps de faire les choix politiques sur l'habitat et le logement en ville. Les scénarios alors choisis seront les principaux intrants au travail d'élaboration des indicateurs et des hypothèses pour évaluer les futurs développements immobiliers.

Quant au travail de prospective, il devra déjà en amont du processus de planification s'assurer de bien faire « s'emboîter » les résultats du calcul des cohortes à ceux de la projection démographique.

Enfin, la demande en places d'accueil extrascolaire et préscolaire est intrinsèquement liée à l'évolution de la population et de son profil sociologique et économique. Les analyses réalisées dans le cadre de la nouvelle méthode de projection démographique seront tout à fait en mesure d'appréhender la demande en places d'accueil.



## **4. ETUDES ET PLANIFICATIONS EN COURS**

Le présent chapitre détaille pour les écoles primaires, l'Accueil extrascolaire, les cycles d'orientation et les salles de sport, l'état des démarches en cours en fonction de l'évolution démographique ou sociétale prévue et des besoins avérés des sites.

### **4.1 Ecoles primaires**

Ce chapitre détaille les démarches spécifiques en cours sur les différents sites.

#### **Ecoles de l'Auge et Bourg-Neuveville**

Les élèves des quartiers du Bourg, de l'Auge, de la Neuveville et de Bourguillon fréquentent soit l'école de l'Auge pour les alémaniques, soit Bourg-Neuveville pour les francophones.

La fusion des établissements du Bourg et de la Neuveville en 2022 a ouvert le champ à une réorganisation importante de la répartition des élèves entre les deux écoles. En termes de planification des infrastructures scolaires, ces changements n'ont pas d'impact majeur. Les effets en termes de planification sont surtout concentrés sur les aspects extrascolaires (infrastructures et organisation de l'AES, transports, chemin de l'école).

Le Conseil communal a demandé à la DFAC de mener une réflexion pour regrouper les écoles de l'Auge et de la Neuveville en intégrant la notion de bilinguisme et/ou d'enseignement dans les deux langues. Ces démarches sont en cours mais ne permettent pas d'envisager de solution à court terme.

#### **Ecoles du Jura (francophone et germanophone)**

Le dimensionnement du site scolaire primaire du Jura ne nécessite actuellement pas de réflexions en termes de capacité mais doit faire l'objet de rénovations sur plusieurs bâtiments. Il s'agit d'un site qui, en comptant les effectifs du cycle d'orientation qui s'y trouve également, demande une analyse en termes de possibilité de densification à moyen et long terme. En effet, le quartier Jura-Torry pourrait voir sa population croître (notamment par le développement prévu sur la colline du Torry). Par conséquent, un délestage sur un autre site pour ne pas augmenter encore la capacité pourrait s'avérer intéressant. Dans cette optique, une analyse du potentiel du site de Jolimont et/ou l'intégration d'une nouvelle école en lien avec les développements urbains prévus dans le quartier Jura-Torry font partie des pistes de solutions possibles.

Des études sont prévues dès 2024 pour la réfection de l'enveloppe des bâtiments B (école et salles de gymnastique) et C.

#### **Ecoles du Schoenberg (francophone et germanophone)**

Les effectifs sont stables pour les établissements du Schoenberg. Ceci étant dit, le site dispose actuellement de 12 classes dans des pavillons par nature provisoires, ce qui correspond à une filière et demi. Une rénovation va être entreprise sur les bâtiments A, B, C et D (salles de sport). La clause du besoin a été établie en incluant le besoin d'accueil extrascolaire, actuellement décentralisé (route de Mont-Repos 9A).

Les études porteront donc sur la rénovation des bâtiments existants, l'intégration de l'AES sur le site, une réflexion sur les salles de sport et la construction d'un nouveau bâtiment en vue d'un éventuel démontage des pavillons à terme. Dans l'intervalle, les pavillons sont maintenus.

### Ecoles de la Vignettaz (francophone et germanophone)

Le site de la Vignettaz accueille un établissement francophone ainsi qu'un établissement germanophone qui inclut les élèves germanophones du quartier de Pérolles. Le bâtiment B est en cours de rénovation pour une livraison prévue pour la rentrée scolaire 2026-2027.

L'évolution démographique potentielle du quartier, la grande taille du site scolaire (environ 700 élèves) ainsi que le manque d'infrastructures pour l'accueil extrascolaire demandent une réflexion afin de permettre aux quartiers Beaumont-Vignettaz d'absorber une augmentation des effectifs et de créer de la capacité pour l'accueil extrascolaire. Toutes les options, comme la densification du site ou la création d'une nouvelle école primaire hors du périmètre de l'école de la Vignettaz sont actuellement ouvertes.

De même que pour les autres sites dotés de pavillons provisoires, une prolongation de l'autorisation pour les pavillons scolaires du site de la Vignettaz sera demandée afin de maintenir une capacité dans la perspective des rénovations des cycles d'orientation.

### Ecole du Botzet

L'école du Botzet accueille les élèves francophones du quartier de Pérolles, les alémaniques étant dirigés vers l'école de la Vignettaz. Dans l'immédiat, des optimisations devront encore être entreprises pour absorber notamment un pic prévu pour la rentrée 2025. Sachant que la démographie du quartier est amenée à croître, que le site du Botzet arrive en limite de capacité et que l'accueil extrascolaire n'absorbe plus les besoins et est décentralisé, de nouvelles infrastructures seront nécessaires.

## 4.2 Accueil extrascolaire (AES)

La fréquentation de l'AES est en constante augmentation depuis maintenant 6 ans.

	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24 (24.08.23)
Inscriptions	627	617	670	718	759	804	878	990
Evolution vs A-1		-1.6%	8.6%	7.2%	5.7%	5.9%	9.2%	12.8%

En parallèle, le nombre d'unités demandées pour chaque enfant inscrit croît cette année à un rythme inégalé.

	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24 (24.08.23)
Unités demandées	3'749	3'887	3'803	4'086	4'298	4'961
Evolution vs A-1		3.7%	-2.2%	7.4%	5.2%	15.4%

Le Secteur de l'accueil extrafamilial a dès lors créé de nombreuses places ces dernières années.

	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	22-23	23-24
Nb places	294	320	371	445	499	510	540	670
Evolution vs A-1		8.8%	15.9%	19.9%	12.1%	2.2%	5.9%	24.1%

Si le nombre de personnel encadrant a été régulièrement adapté pour répondre aux normes, les locaux existants permettaient encore d'absorber l'augmentation, avec quelques adaptations. Pour la rentrée scolaire 2023-2024, à l'exception de l'accueil du Bourg, il a fallu

rechercher des solutions sur tous les sites pour les unités de midi. Pour le site du Jura, il a également fallu trouver des locaux pour les unités de fin d'après-midi:

Situation 22-23			Projection 23-24		
Accueils	Lieu	Nb places	Lieu	Nb places	
Bourg	Joseph-Piller 5	37	Joseph-Piller 5	37	
	Cité St-Justin	23	Cité St-Justin	23	
	<b>Total</b>	<b>60</b>		<b>60</b>	
Pérolles	Arsenaux 21	80	Arsenaux 21	80	
	Arsenaux 37 (CAS, lundi)	15	Mensa Regina Mundi	30	
	<b>Total</b>	<b>95</b>		<b>110</b>	
Auge-Neuveville	Werkhof	60	Werkhof	60	
			Salle Paroisse St-Jean	20	
	<b>Total</b>	<b>60</b>		<b>80</b>	
Schoenberg	Mon-Repos 9A	95	Mon-Repos 9A	95	
			Mon-Repos 9 (CAS)	35	
	<b>Total</b>	<b>95</b>		<b>130</b>	
Vignettaz	Vignettaz A	120	Vignettaz A	120	
			Vignettaz C (salle polyvalente)	30	
	<b>Total</b>	<b>120</b>		<b>150</b>	
Jura	Pavillons	70	Pavillons	70	
	DOSF (mensa)	40	DOSF (ex-zone pique-nique CO) ou St-Justin ou salle pompiers	70	
	<b>Total</b>	<b>110</b>		<b>140</b>	
<b>TOTAL AES</b>		<b>540</b>		<b>670</b>	

Midi		Fin d'après-midi	
Pavillons	70	Pavillons	70
Jura A (sous-sol et 4 <sup>e</sup> étage)	30		
<b>Total</b>	<b>140</b>	<b>Total</b>	<b>100</b>

En orange, augmentation de la capacité (nombre de places) pour l'année 2023-2024 avec indication de la localisation. La deuxième colonne présente la situation pour l'unité de midi et la troisième colonne pour l'unité de fin d'après-midi.

## Evolution future

L'accueil du Bourg ayant déjà atteint les 60% de fréquentation (60% des élèves du périmètre scolaire fréquentent l'AES) et celui de l'Auge-Neuveville en étant tout proche, il est raisonnable de penser que les autres quartiers vont suivre cette tendance, avec une évolution propre à chacun.

Les grandes villes romandes tablent également sur de tels taux de fréquentation. Genève est déjà proche de 50%, Lausanne a atteint les 60% et planifie pour une capacité de 70%. Une étude de Microgis de mars 2021 y estime le taux plancher de couverture à 65% et le taux maximal à 87%<sup>2</sup>.

La demande ne semble pas prête de baisser, même si les solutions diffèrent assez largement entre les cantons et les communes. Selon les chiffres de l'OFS, on note que dans les cantons romands, à Bâle-Ville ou encore à Zurich, plus de 70% des parents recourent à la garde extrafamiliale et surtout à celle de type institutionnel comme les crèches et les structures d'accueil pour écoliers.

Dans les cantons ruraux de Suisse alémanique et au Tessin, les parents recourent avant tout aux formes non institutionnelles d'accueil, les grands-parents représentant la forme de garde

<sup>2</sup> Evaluation des besoins en matière de places d'accueil des enfants à Lausanne à 5 et 10 ans, Microgis, mars 2021

la plus souvent utilisée dans ce type de configuration. Les chiffres de fréquentation en ville semblent indiquer que la Ville de Fribourg suit plutôt la tendance des cantons romands et des grandes villes alémaniques.

Afin de suivre au mieux cette évolution, EECS collabore avec UA à la mise en place d'un outil d'analyse statistique des besoins en accueil extrafamilial (pré- et extrascolaire) mentionné au chapitre 3.

Dans l'attente de la mise en place de cet outil, et afin de pouvoir déjà avancer sur la planification, EECS a procédé à une estimation par quartier. Les hypothèses étant que les accueils atteindront les fréquentations ci-dessous à l'horizon 2040, avec une évolution sur 15 années scolaires:

<b>Nb inscrits / nb scolarisés</b>	<b>2023/2024</b>	<b>2039/2040</b>
<b>Bourg</b>	<b>62.1%</b>	<b>70%</b>
<b>Pérolles</b>	<b>42.9%</b>	<b>60%</b>
<b>Auge-Neuveville</b>	<b>48.6%</b>	<b>70%</b>
<b>Schoenberg</b>	<b>20.5%</b>	<b>50%</b>
<b>Vignettaz</b>	<b>32.8%</b>	<b>60%</b>
<b>Jura</b>	<b>32.1%</b>	<b>60%</b>

Cette estimation montre des besoins supplémentaires déjà pour 2024/2025 au Jura et à la Vignettaz, dès 2025/2026 pour le Schoenberg, dès 2027/2028 pour Pérolles et dès 2030/2031 pour l'Auge-Neuveville. Ceci en tenant compte de l'organisation mise en place pour 2023/2024, tout en sachant qu'il est certain que la croissance ne sera pas linéaire et que des impacts pourraient se faire sentir plus ou moins tôt.

### **Accueils du Bourg et de l'Auge-Neuveville (Werkhof)**

Les élèves des quartiers du Bourg, de l'Auge, de la Neuveville et de Bourguillon fréquentent soit l'école de l'Auge ou du Jura pour les alémaniques, soit Bourg-Neuveville pour les francophones. Tous les élèves inscrits à l'AES se rendent soit à l'accueil du Jura, du Bourg, soit au Werkhof.

Au vu de la décision de la DFAC de modifier la répartition des degrés sur les sites scolaires du Bourg et de la Neuveville, l'organisation de l'AES pour ces écoles a été modifiée pour répondre au mieux au besoin des familles. Les enfants qui ne sont pas scolarisés dans leur quartier de résidence peuvent fréquenter les deux accueils. A titre d'exemple, un enfant habitant le quartier de la Neuveville scolarisé au Bourg fréquentera l'accueil du Werkhof le matin et l'après-midi pour que les parents puissent le déposer et le récupérer à proximité du domicile. En revanche, il ira à midi à l'accueil du Bourg pour éviter un trajet plus long.

### Perspectives :

Les accueils du Bourg et du Werkhof présentent les plus hauts taux de fréquentation à la rentrée 2023/2024. Les espaces à disposition à St-Justin dans le quartier du Bourg et à la paroisse St-Jean à la Neuveville permettent d'absorber la demande actuelle et pourraient suffire à combler les besoins d'une fréquentation de 70%.

### **Accueil de Pérolles**

L'organisation de l'accueil de Pérolles à la rentrée 2023/2024 permet d'accueillir 110 enfants, dont une trentaine va manger à la Mensa Regina Mundi. Si cette solution est viable à court terme, elle atteindra ses limites dans un horizon de trois ans. Elle présente en outre le désavantage de ne pas avoir des repas identiques pour tous les enfants de l'AES.

#### Perspectives :

Des réflexions intégrant la question programmatique liée à un AES sont en cours pour trouver des locaux plus proches du site Botzet.

### **Accueil du Schoenberg**

S'il reste, proportionnellement, l'accueil le moins fréquenté de la Ville, l'évolution des inscriptions à la rentrée 2023/2024 (+22.9%) est importante et a nécessité l'aménagement de 35 places supplémentaires avec la collaboration du Centre d'animation socioculturelle (REPER).

#### Perspectives :

Comme mentionné au chapitre 4.1 une rénovation de plusieurs bâtiments scolaires ainsi qu'une réflexion sur un nouveau bâtiment, est prévue, incluant le besoin d'AES. Dans l'intervalle, un montant a été prévu au budget 2024 dans le but de rechercher des locaux appropriés, pour remplacer et compléter la solution trouvée cette année avec REPER dans les locaux du CAS.

### **Accueil de la Vignettaz**

L'accueil de la Vignettaz est situé, depuis novembre 2021, dans le bâtiment A de l'école de la Vignettaz. Il s'agit du plus grand accueil de la Ville, avec 150 places, en comptant les 30 places supplémentaires qui ont été aménagées pour la rentrée 2023-2024 dans la salle polyvalente du bâtiment C afin de répondre à la demande. Il est à relever que dans le quartier de Beaumont-Vignettaz se trouve en outre un accueil extrascolaire privé, Culture Kids, d'une capacité de 48 places à midi, dont les 2/3 des enfants inscrits vont à l'école de la Vignettaz. Il en résulte que le besoin actuel du quartier doit se situer actuellement aux alentours de 190-200 places.

#### Perspectives :

Pour l'accueil extrascolaire, des montants sont prévus en 2024 pour l'étude de solutions. Plusieurs pistes à court, moyen et long terme se présentent et seront analysées. La libération d'une partie du CO de Jolimont permettrait de désengorger l'école de la Vignettaz et donc l'accueil extrascolaire mais n'est envisageable qu'au terme de la rénovation prévue du bâtiment 1970. Une densification du site avait été identifiée dans les résultats du MEP mené pour la construction du bâtiment D et pourrait être réactualisée. Autrement, des locations à proximité du site scolaire sont aussi à étudier.

### **Accueil du Jura :**

L'accueil du Jura a été construit dans des pavillons provisoires pour la rentrée 2015/2016 et dispose d'une capacité de 70 places. Depuis la rentrée 2019/2020, faute de place suffisante dans les pavillons, une partie des enfants mange à la Mensa de la DOSF, permettant d'atteindre la capacité de 140 places pour les unités de midi à la rentrée 2023/2024. La place vient cependant à manquer également pour les unités de fin d'après-midi (capacité 70 places). Une

solution provisoire a été mise en place dans le bâtiment du Jura A pour la rentrée 2023/2024 pour 30 places supplémentaires.

#### Perspectives :

Compte tenu des inscriptions actuellement en hausse et des besoins en rénovation du bâtiment A, une réflexion globale, tenant compte des besoins de l'AES, est en cours afin de répondre à l'augmentation de la demande. Des pistes de location dans le périmètre scolaire sont également à l'étude.

### **4.3 Cycles d'orientation**

La Ville de Fribourg compte deux CO francophones (Belluard et Jolimont) et un CO alémanique (DOSF). Ces trois CO accueillent des élèves de la Ville et des communes de la COSAHL. Les élèves qui habitent le quartier de Péroles fréquentent le CO de Péroles qui est administré par l'Association.

#### Effectifs actuels en Ville de Fribourg, avec élèves COSAHL :

	CO du Belluard	CO de Jolimont	DOSF	Péroles
Elèves COSAHL	324 (344)	505 (541)	140 (142)	414 (432)*
Elèves VdF	432 (462)	341 (363)	228 (234)	115 (117)
Elèves Ass. Gruyère	-	-	27 (29)	-
Hors-cercle	9 (9)	7 (7)	5 (5)	-
<b>Total</b>	<b>765 (815)</b>	<b>853 (911)</b>	<b>400 (410)</b>	<b>529 (549)</b>

*Les nombres entre parenthèses représentent les effectifs légaux<sup>3</sup>*

*\*élèves hors-cercle intégrés dans le nombre d'élèves COSAHL*

L'étude Microgis, mentionnée au chapitre 3, indique que l'évolution des effectifs d'enfants en âge de scolarité secondaire (CO) pour le périmètre de la ville présente une hausse qui atteint son maximum en 2030, horizon auquel le cumul dépasse les 1'100 élèves (germanophones compris), avant de diminuer et de se tasser par la suite.

Pour le périmètre complet de la COSAHL, l'évolution des effectifs présente également une hausse avec un pic en 2030, puis un tassement. Sans l'ouverture prévue du CO de Givisiez, les CO de Jolimont et du Belluard seraient soumis à une forte pression supplémentaire.

En se basant sur l'étude Microgis, les effectifs des élèves de la Ville de Fribourg dans les CO francophones en 2030 se présente comme suit, après ouverture du CO de Givisiez (prise en compte de la réduction des effectifs relative aux élèves de la COSAHL) :

CO Belluard (y compris 130 élèves de Granges-Paccot) :	608
CO Jolimont :	387
CO Péroles (COSAHL, seulement élèves de la Ville de Fribourg) :	119
<b>Total :</b>	<b>1114</b>

Si les élèves de Granges-Paccot devaient être scolarisés dans un CO n'appartenant pas à la Ville de Fribourg, les effectifs tourneraient autour des 1000 élèves.

---

<sup>3</sup> Les élèves au bénéfice d'une Mesure d'aide renforcée (MAR) comptent pour 3. Il est difficile de faire des prévisions en incluant les MAR mais un facteur 5-10% peut être appliqué aux effectifs physiques.

Dans une perspective 2030-2040, la planification actuelle prévoit donc que les cycles d'orientation francophones de la Ville de Fribourg doivent être en mesure d'accueillir 1'200 élèves, ceci afin de garder une petite marge de manœuvre pour d'éventuelles variations démographiques.

### **Rénovation du CO du Belluard**

La construction de ce CO date de 1964. Prévu pour une capacité de 500 élèves, celle-ci a presque immédiatement été dépassée. Depuis des décennies, six classes ont été décentralisées à la Villa Cécilia sur l'avenue Général Guisan. Les six classes qui se trouvent dans les pavillons sur le site de l'école du Bourg sont également attribuées entièrement au CO qui occupe cette année aussi une classe supplémentaire dans le bâtiment de l'école primaire. Des salles de tailles diverses ont été créées dans le bâtiment principal. Enfin, les besoins actuels des écoles sont aujourd'hui plus vastes que dans les années 60 (salles d'appui, infirmière, travailleurs sociaux, médiateurs, etc.).

La rénovation des bâtiments principaux doit signifier la fin de l'utilisation des différents satellites (Villa Cécilia, pavillons du Bourg et classes dans l'école primaire du Bourg). Partant, sans une densification du site, il faut partir du principe que le CO du Belluard, après rénovation, ne pourrait pas être en mesure d'accueillir plus d'environ 450 élèves.

Une étude de faisabilité permettant de définir plus spécifiquement la portée des assainissements nécessaires à entreprendre, d'intégrer la clause des besoins et d'identifier un coût d'investissement global pour les travaux est inscrit au budget 2024.

### **CO de Jolimont**

La rénovation du CO de Jolimont devra débuter une fois le CO du Belluard remis en service, soit dès 2030. Compte tenu de la capacité nécessaire à l'horizon 2030-2040 (1200 élèves) et de la réduction importante de la dimension du CO du Belluard (450 élèves), le site du CO de Jolimont devra pouvoir accueillir 750 élèves. Dans ce contexte, les études et réflexions à mener concernant le CO de Jolimont devront intégrer plusieurs éléments dont tous ne dépendent pas de la Ville de Fribourg, à savoir :

- Evolution des effectifs et des besoins de la COSAHL, notamment par rapport au bâtiment du CO de Pérolles ;
- Collaboration avec la COSAHL concernant les élèves de la Ville de Fribourg scolarisés au CO de Pérolles et ceux de Granges-Paccot scolarisés au CO du Belluard ;
- Evolution des effectifs des sites primaires de la Vignettaz et du Jura ;
- Evolution des besoins en accueil extrascolaire.

En fonction de ces éléments, les études sur le site de Jolimont et notamment sa pertinence ou pas pour la création d'une éventuelle école primaire pourront être affinées. Cette analyse portera également sur la taille des CO en Ville de Fribourg, sur les caractéristiques sociodémographiques et la répartition des élèves au sein des CO. En fonction des opportunités et sur base des analyses à mener sur le site de Jolimont, la nécessité d'ouvrir un 3<sup>ème</sup> CO francophone en Ville de Fribourg devra être évaluée.

#### **4.4 Salles de sport**

Pour rappel, le manque de salles de sport pour une période de gymnastique par classe et par semaine, est actuellement entièrement compensé par l'organisation d'après-midi sportives (18 périodes) et par des cours de natation (22 périodes). Un état des lieux et une étude des besoins scolaires va être réalisée en collaboration avec le Service des sports dans le cadre du Plan directeur des infrastructures sportives. Des montants ont été prévus au budget 2024.

### **5. CONCLUSION**

Sur la base du Plan directeur des infrastructures scolaires transmis au Conseil général en octobre 2022, ce bilan de mi-législature permet au législatif de prendre connaissance des démarches et des études en cours ou prévues dès 2024.

Pour le site de Pérolles, dont la capacité des bâtiments scolaires ne permettra pas d'absorber une évolution démographique importante et dont l'AES est décentralisé à la route des Arsenaux, plusieurs étapes ont été franchies. La clause du besoin a été élaborée ainsi qu'un projet de programme pour un accueil extrascolaire.

A la Vignettaz, tout comme au Jura, les besoins à court terme concernant l'accueil extrascolaire nécessitent de mettre en place des solutions indépendantes de projets plus lointains mais néanmoins pertinents : densification des sites ou utilisation d'une partie du site de Jolimont. Les travaux prévus sur le bâtiment 1970 de Jolimont décalent la disponibilité du bâtiment pour plusieurs années et impliquent nécessairement que d'autres pistes soient poursuivies dans l'intervalle pour répondre aux besoins de l'accueil extrascolaire.

La clause du besoin a également été établie pour le site du Schoenberg en y intégrant les besoins de l'accueil extrascolaire. La rénovation importante prévue permettra d'analyser le potentiel du site dans sa globalité pour lui permettre d'évoluer selon les besoins identifiés.

Pour les cycles d'orientation, la clause du besoin a été établie pour le CO du Belluard, ce qui permettra de lancer dès 2024 les études de faisabilité. L'avenir du CO de Jolimont et la possible réaffectation d'une partie des bâtiments pour d'autres besoins scolaires et extrascolaires sera analysé à l'aune des besoins futurs des élèves de la Ville de Fribourg et de la collaboration avec la COSAHL.



